

Monsieur LAMOUR
Ministère de la Jeunesse et des Sports
95, avenue de France
75013 PARIS

Aulnay, le 24 janvier 2006

Monsieur le Ministre,

Nous percevons, lors des compétitions cyclistes internationales Masters, labellisées par l'UCI que nos instances sportives nationales n'ont pas appréhendé, comme le Président Pat Mac Quaid, le « phénomène » que nous représentons.

Les multiples sollicitations individuelles que nous avons effectuées ont toutes eu des réponses négatives assorties de remarques du genre :

- « Vous n'êtes pas l'avenir du cyclisme »
- « Nous n'avons pas les moyens »
- « Vous n'entrez pas dans la convention d'objectifs définis par notre ministère de tutelle »

Mais quels sont les éléments objectifs qui permettent de savoir si la France est encore une grande nation cycliste ?

Comment ne pas admettre génétiquement parlant que nous tournons le dos au haut niveau tel qu'il est trop communément défini, mais pour autant ne méritons-nous pas une juste reconnaissance de nos catégories ? Car ce que nous attendons en premier lieu c'est d'être reconnu comme vous avez si bien reconnu et mis en bonne place de vos préoccupations le handisport.

Ces postures discriminatoires sont inacceptables et contre productrices au regard d'objectifs de premier ordre que sont :

- par l'exemplarité, le rôle de formateurs de beaucoup de ces ex-jeunes particulièrement dévoués
- et sous l'angle de la santé publique, le maintien en bonne forme de la majorité des pratiquants pour le plus grand intérêt de la Sécurité Sociale

Nous représentons, par ailleurs, une majorité de licenciés dont l'intérêt pour le cyclisme se manifeste comme consommateurs et donc comme soutiens de la filière sur le plan économique par le fait que ce sport est l'un des plus onéreux, particulièrement pour les jeunes bourses.

Pour nous faire entendre nous n'avons pas trouvé mieux que de nous fédérer en association pour obtenir une représentativité incontournable. Nous pourrions vérifier dans les faits si nous sommes en bonne voie car c'est en tant que Président de l'A.M.C. que je vous sollicite pour être reçu afin de vous décliner nos ambitions de façon plus circonstanciée mais aussi dans l'espoir que notre spécificité soit ensuite prise en compte par nos instances sportives après l'avoir été par vous-même.

Nous restons à votre disposition pour tout rendez-vous que vous voudrez bien nous accorder et, dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, veuillez croire Monsieur le Ministre en l'expression de toute ma considération.

Le Président
Alain BOULANGER